



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

régions ultra-périphériques

Question écrite n° 122568

Texte de la question

M. Bertho Audifax attire l'attention de M. le ministre de l'outre-mer sur les difficultés engendrées par le retard pris par la Commission de Bruxelles en ce qui concerne l'approbation du dispositif de défiscalisation de la loi Girardin. Cette approbation était valide jusqu'au 31 décembre 2006 et permettait de donner une base légale aux agréments accordés aux projets présentés au ministère de l'économie et des finances, tant au plan national que local. La nouvelle notification du dispositif Girardin a été faite au second semestre et n'a pas abouti, à ce jour, à une décision d'approbation. Depuis le 1er janvier 2007, sans base juridique, les services des agréments qui continuent d'instruire les dossiers ne peuvent cependant délivrer d'agrément aux projets d'investissements présentés. Cette situation sans visibilité pour les investisseurs suscite l'inquiétude de la part des opérateurs économiques et un risque réel de voir une brutale chute des investissements intervenir en 2007. Il lui demande quelles mesures urgentes il compte prendre pour sortir de cette situation préjudiciable à l'économie ultramarine et à quelle échéance.

Données clés

Auteur : [M. Bertho Audifax](#)

Circonscription : Réunion (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122568

Rubrique : Politiques communautaires

Ministère interrogé : outre-mer (II)

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er mai 2007, page 4039